



Mariage aux maroc et arnaque

Par **Faty47**, le **26/06/2023** à **07:22**

Bonjour alors voilà rnMarie sa fait 8ans avce une fille du Maroc devant notaire retranscrit en nante 6mois après elle vien rnrnDirect tomber enceinte entre temps jai acheter une maison avant qu'elle vienne en France retomber enceinte et après avoir fini la maison j'ai revendu j'ai fait visa à ces parents et la on commence les problèmes quand il son su que j'ai vendu la maison l'argent leur et monte à la tête madame veu divorce récupéré la moitié de mes bien pour sa elle et aller faire une plainte pour violence psychologique et physique (11mai J'ai été relaxé aucune preuve)rnrnLa je compte demande le divorce mes j'aimerais qu'elle et rien vu comment elle a procédé elle pense qu'elle aller avoir les papier de 10ans en divorcent pour faute pourriez vous me conseil comment faire quel divorce demande ect...